

Pioneer Manor
City of Greater Sudbury

960 Notre Dame Ave., Sudbury, ON P3A 2T4
☎ 705.566.4282 | 📠 705.524.1767

Manoir des pionniers
Ville du Grand Sudbury

960, ave. Notre-Dame, Sudbury, ON P3A 2T4
☎ 705.566.4282 | 📠 705.524.1767



Le 22 mai 2026

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leurs familles, de leurs mandataires spéciaux et du personnel

Paiement pour les formulaires médicaux – Nouveau processus

À compter du 22 mai 2026, l'équipe médicale mettra en œuvre un nouveau processus pour traiter toutes les demandes de documentation médicale, y compris le Certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées (T2201).

Pour aider à simplifier les demandes et garantir un traitement en temps opportun, tous les formulaires médicaux, y compris le Certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées (T2201), doivent maintenant être soumis au comptoir de réception du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Voici les frais étant associés aux demandes de remplir des documents médicaux :

- Certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées (T2201) : 120 \$
- Tous les autres formulaires médicaux : 50 \$

Avant de soumettre un formulaire, le résident et/ou son mandataire spécial doit s'assurer que toutes les parties sont remplies avant son examen par un médecin. Si besoin est, les employés à la réception peuvent aider à passer en revue les formulaires pour garantir que toutes les parties nécessaires sont dûment remplies. Ils percevront les frais au moment de la soumission.

Une fois soumis, les formulaires seront acheminés au médecin correspondant par l'équipe médicale. Les formulaires dûment remplis seront ensuite retournés au comptoir de réception en vue de leur collecte. Veuillez noter que le temps de traitement peut varier selon la complexité des demandes et du nombre de demandes étant reçues.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension alors que nous mettons en œuvre ce nouveau processus pour aider à garantir un traitement en temps opportun. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le comptoir de réception.

Nous maintenons notre engagement à tenir informés les résidents et leurs familles. Des mises à jour régulières sont également disponibles dans le site www.grandsudbury.ca/manoir-des-pionniers.

Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,

Nicole Leclair

Directrice, Services de soins de longue durée

c. c. René Lapierre, conseiller et président du Comité des services communautaires et d'urgence
Tyler Campbell, directeur général, Bien-être communautaire
D^r Maurice St. Martin, directeur médical
Dianna Foster, Conseil des familles
Équipe de leadership du Conseil des résidents

